Résidence « LA VIGNERAIE »
50 Avenue Jean-Jaurès
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

MAITRE D'OUVRAGE **Le Syndicat des copropriétaires** **De la Résidence « LA VIGNERAIE »,**	Représenté par **SYNIDIC** **GENIEZ IMMOBILIER** 1 Avenue Joseph Kessel CS 40438 MONTIGNY LE BRETONNEUX 78055 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MAITRISE D'ŒUVRE **REANOVA**	15 avenue Descartes 92350 LE PLESSIS ROBINSON Tel : 01 81 89 35 00 www.reanova.fr

REUNION DE CHANTIER
N° 34
DU 07/06/2018

DIFFUSION PAR MAIL A TOUS LES INTERVENANTS

LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER AURA LIEU

Le Jeudi 14 juin à 14h00 avec les entreprises sur site
Puis à 15h30 à la loge gardien avec le conseil syndical.

LIEUX : LOGE GARDIEN

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

1. INTERVENANTS

- MAITRISE D'OUVRAGE–MAITRISE D'ŒUVRE–BET- ENTREPRISES

INTERVENANTS	NOM	TEL	PORT	FAX	MAIL	Prt	Abst	Convoqué
Direction de projet								
MOA : FONCIA - GENIEZ IMMOBILIER	M. GENIEZ Mme REZGUI M. ATTARD				c.geniez@geniez.fr REZGUI@geniez.fr attard@geniez.fr	P P	Ex	X
Conseil Syndical :	M. MASSON M. PILON M. VALENTIN Mme PRETEUX M. CITAIRE M. DUPAU M. LAZRAK M. LEVEQUE M. ROLLAND Mme SOETART Mme RAPOSO M. THOMAS			06 15 49 42 41 06 07 90 17 50 06 15 49 42 41	yvonne.masson@wanadoo.fr jag.harm@numericable.fr titinox@free.fr annie.preteux51@gmail.com sylviephil2@yahoo.fr charlyetelodie@sfr.fr lazrak78@gmail.com regis.leveque@free.fr paul.rolland@bbox.fr sylvie.soetaert@free.fr anarap0@hotmail.com	P P P P P		X
GARDIEN :	M. SISSOKO			07 88 45 17 04	Synd-copr-resid-sous-bois1@orange.fr	P		
ICF LA SABLIERE	M. MANSSOURI Mme VANDAMME Mme AUGER		06 25 65 12 61 06 15 53 63 48 06 79 23 74 11		Abdelhaq.MANSSOURI@icfhabitat.fr emmanuelle.mafille-vandamme@icfhabitat.fr Sandrine.AUGER-COCHUYT@icfhabitat.fr			
MOE : **REANOVA** 15 avenue Descartes 92350 LE PLESSIS ROBINSON	Mr HUGONENC Mr MAZIERE Mme VIDAL	01 81 89 35 03	06 26 06 47 34 07 61 28 73 05		haroldhugonenc@reanova.fr baptistemaziere@reanova.fr camillevidal@reanova.fr	P P		
BET THERMIQUE / FLUIDES : **POUGET CONSULTANT** 81 rue Marcadet 75018 PARIS	Mr MULLER	01 42 59 53 64			jonathan.muller@pouget-consultants.fr			
Bureau de contrôle : **ALPHA CONTROLE** Parc D'activité TRAPPES 46 Avenue des Frères Lumières 78 190 TRAPPES CEDEX	Adamou ALI	01 61 37 09 90	06 20 04 14 20	01 61 37 09 91	aali@alphacontrole.fr			
Coordinateur SPS COREGI 36 Rue Fontarabie 75020 PARIS	M. BETARD M. ECALLE	01 42 85 59 50	06.61.83.15.23 06.61.00.19.49	01 43 72 09 79	conseil@coregi.fr			

ENTREPRISE								
LOT 01 **SPEBI** 85 bis rue Jean Le Galleu 94200 IVRY SUR SEINE	M. CORDON M. RIBEIRO M. SAMPAIO M. DA COSTA	01 46 58 49 73 01 46 58 49 73	0673459373 0645591139 0667172122		frederic.sampaio@spebi.fr	P		X
LOT 02 **GROSFILLEX** **Arban SARL** 13/15 Rue du Pont des Halles – 94150 RUNGIS	M. KOCAK M. HAVET M. RAVEAU M. CLERET M. CUTULI M. COTARD		06 08 94 99 59 06 60 06 27 12 06 61 66 58 32 06 98 08 83 00 06 66 76 19 66 07 62 78 83 13	01 46 58 86 57	hkocak@grosfillex.com ghavet@grosfillex.com jraveau@grosfillex.com agenceparis@grosfillex.com lcleret@grosfillex.com jcutuli@grosfillex.com	P		X
LOT 03 **ETANCHE PRO** 8ter Rue du Faubourg Saint Wulfran 91490 MILLY LA FORET	M. CORREIA	01 64 98 55 36	01 64 98 65 09	06 78 90 13 29	etanchepro@wanadoo.fr			X
LOT 04 **GECOP** 10 Rue Volta 94140 ALFORTVILLE	M. FERNANDES M. DUCROT M. BRIGNIS	01 75 37 68 62	07.61.25.02.02		secretariatgecop94.fr david.fernandes@gecop94.fr damien.ducrot@gecop94.fr	P		

P : Présent A : Absence Injustifié Ex : Absence Excusée

2. OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE RENDU

	CONCERNE
RAS	

3. ADMINISTRATIF

- DECLARATION DE SOUS TRAITANTS

Lot	Désignation Des travaux	Entreprise titulaire	Demande d'agrément sous traitant	Extrait KBIS + URSSAF	impôt	Attestation d'assurance responsabilité civile	Attestation d'assurance biennale et décennale	Certificats de qualification+chiffres d'affaires	Lutte contre travail clandestin + pôle emploi	Fait le Visa MOEX le Agrément le
01		SPEBI	Verre et Métal	X	X	X	X	X	X	12.01
01		SPEBI	LSH reno	X	X	X	X		X	08.11
01		SPEBI	MNTSASU	X	X	X	X	X	X	12.03
03		GROSFILEX	Mensuierie de F	X	X	X	X	X		21.12
04		GECOP	EDIF	X	X	X	X		X	04.10
04		GECOP	VTI	X	X	X	X		X	04.10
05										
F :Avis favorable ; S : Avis suspendu ; R : Refusé										

NB : 1 DC4 originale doit être remise au maître d'ouvrage

4. INFORMATIONS PARTICULIERES (MOA MOE CONCESSIONNAIRES)

MAITRE D'OUVRAGE (CONSEIL SYNDICAL / SYNDIC)

	Date Prévue	Fais-le
Courrier à faire pour les caves non faites : LISTE DES CAVES PRIVATIVES QUI NE NON FLOQUEES BAT 2 RAMEAU: 212, 221, 233, 246, 248 BAT 3 PETIT DEBUSSY: 326, 338, 348 BAT 4 MOZART: OK BAT 5 OFFENBACH: 524, 529, 538, 553, 562, 565, 569, 582, 584, 568, Mme COTTE BAT 6 GRD DEBUSSY: BAT 7 SABLIERE: BAT 8 LULLY: 805, 807, 819, 815, 822, 827, 849	Juin 2018	
Information pour prise des places de parking : *-Mme COURSAULT place: 410 appt:919 AU 1 allée Lully* *-Mme GUAMS place: 411 appt:411 AU 1 allée Lully* *-Mr IKLEF place: 412 appt:922 AU 1 allée Lully : 01 30 54 68 07* *-Mr -SAINT AUGUSTE place: 434 appt:943 AU 3 allée Lully* *-Mr MAGRIAU place :435 appt:942 au 3 allée Lully* *-Mme CHAUVIN-BALORIN place:436 appt:945 au 3 allée Lully*	25.06	

MAITRE D'ŒUVRE (REANOVA/POUGET)

	Date Prévue	Fait-le
Contact Ascensoriste : AFEM au 01.64.79.50.30 ou 01.47.94.03.55 (DAMMARIE-LES-LYS)	PM	
Note d'information sur les entretiens fenêtres, ventilation, façade.	PM	
Contacter M.ROUSSEL, 8 GRAND DEBUSSY, 4ème gauche (0677574302 / chocolatgirl78@hotmail.fr) – Questions pose ventilation WC	Ne répond pas	
Note pour recensement des problèmes de réglages des menuiseries	07.06	
Contacter M.GUIONNET, 2 GOUNOD, 7ème (0610499136) – Pb ventilation / détalonnage / PF coulissante) Contacter FERREIRA, 2 OFFENBACH, RDC (0671550924) – Escabot disparu	14.06 Ne répond pas	
Recherche d'une solution pour la sortie des containers (certaines rampes arrivent dans le RC isolé en 16cm).	PM	

BUREAU DE CONTROLE

	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
Validation des dossiers techniques des entreprises	TOUS		

COORDINATION SECURITE

	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
Voir registre journal	TOUS		

- DOCUMENTS RECUS/EMIS

ENTREPRISE	DOCUMENT	RECU LE	VISA
GECOP	Proposition de contrat entretien (sur 5 ans)	29.03	
GECOP	Retour VTI sur les mortaises dans les fenêtres	29.03	
SPEBI	Plan EXE mis à jour des garde-corps	29.03	
SPEBI	Mise à jour de coupe sur balcon	29.03	30.03
GROSFILLEX	Quitus de pose	29.03	
ETANCHEPRO	Fiches tech. Des garde-corps toiture	29.03	30.03
SPEBI	Plan EXE main courante sur allège	19.04	
CS	Fiche quincaillerie	19.04	
GECOP	Avis de passage pour les carottages dans le GOUNOD	17.05	Modifier logo syndic
GROSFILLEX	Quitus de pose	31.05	
CS	Liste des caves non floquées	07.05	07.05

5. GENERALITES ENTREPRISES – SECURITE - TEMOIN

GENERAL - SYNTHESE	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
BARAQUEMENT DE CHANTIER / INSTALLATIONS / PRORATA : - Branchement eau et électricité : mise en place de sous-comptage obligatoire. - Les luminaires extérieurs devront être posés provisoirement pendant les travaux pour garder les extérieurs allumés. - Bien rabattre les échelles au RDC des échafaudages Nombre de personnel prévus : -GrosFillex : 6 personnes -EtanchePro : 6 personnes -Gecop : 10 personnes -SPEBI : 15 à 20 personnes. Relevé de compteurs : -EAU : 43m3 -GAZ : 1711,12m3 -Electricité : 23017KwH (04662129144) 850KwH (04166216058)		PM	
SECURITE : - Fournir PV de contrôle des nacelles, échafaudages au fur et à mesure - Convention d'échafaudage pour les autres entreprises.	**TOUS**		

GENERAL - SYNTHESE	CONCERNE	Date Prévue	Fait-le
TEMOINS / ECHANTILLON : SUR LA LOGE GARDIEN Façade béton STO 79100 Façade ventilée STO 71433 Volet RAL 7011 Sable + Bavette + garde-corps Profilé de départ en RAL 9003 pour les allèges des façades. Teinte RAL des SEL sur loggias : gris clair 7044 Porte des halls : Pour des raisons de tenue dans le temps, nous proposons de mettre en place un seul ouvrant, avec une largeur de passage entre 100 et 110cm, sans porte tierce. Nous ne mettrons pas de butée aimantée permettant de laisser ouvert le vantail : risque pour la sécurité. GAINE capotage : validé en blanc sur tous les pignons. Portes des caves : …….. Garde-corps : BUGAL (premier prototype montré) en RAL 7011. « Détacher la main courante » selon demande du conseil syndical. 	SPEBI		

6. AVANCEMENT DES ENTREPRISES - PLANNING

DATE DE DEMARRAGE EFFECTIF : LUNDI 09 octobre 2017

DATE DE FIN DE CHANTIER : 31 décembre 2019 derniers délais et avec intempéries

Intempéries au 29/03/2018 : 66 jours

ORDRE D'AVANCEMENT :

L'ordre initial prévu est celui des bâtiments : du 1 (GROUNOD) jusqu'au dernier DEBUSSY

PLANNING :

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

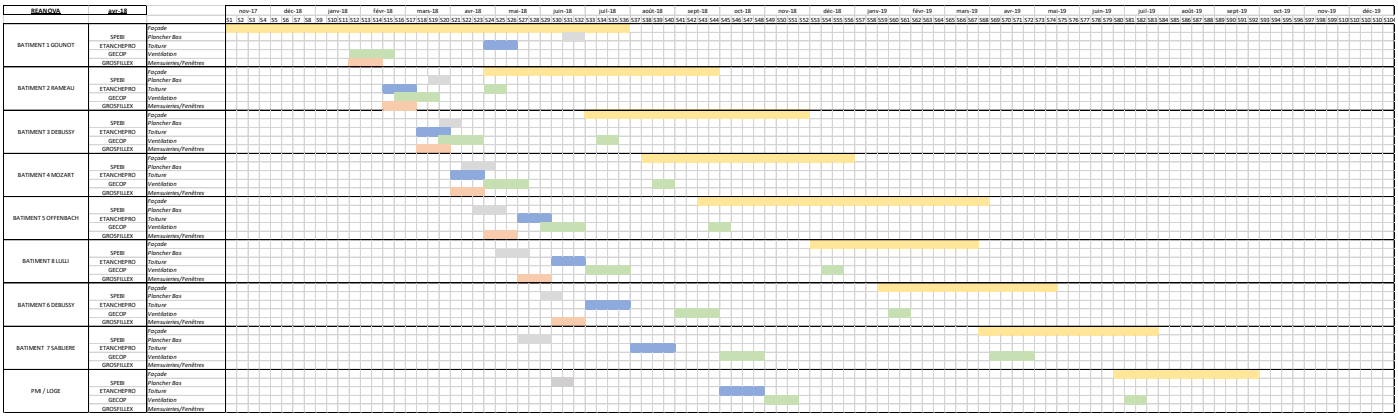

~~Bâtiment 2 « RAMEAU » : semaine 12 et 13 (du 19 au 30 mars)~~
~~Bâtiment 3 « Petit DEBUSSY »: semaine 13 et 14 (du 26 mars au 06 avril)~~
~~Bâtiment 4 « MOZART » : Semaine 15 et 16 (du 09 au 20 avril)~~
~~Bâtiment 5 « OFFENBACH » : Semaine 16, 17 et 18 (du 19 avril au 04 mai)~~
~~Bâtiment 8 « LULLI » : Semaine 19 et 20 (du 07 au 18 mai)~~
~~Bâtiment 7 « SABLIERE DEBUSSY » : Semaine 21 et 22 (du 21 mai au 01 juin)~~
Bâtiment 6 « DEBUSSY »: Semaine 23 et 24 (du 04 au 15 juin)
Bâtiment 9 « PMI » NON FAIT
Bâtiment 1 « GOUNOD » : Semaine25 et 26 (du 18 juin au 29 juin). Décalage en septembre avec liste des caves non faites.

16 ouvriers prévus à partir ~~du 04 juin 2018.~~ Décalé au 11 juin.
Un deuxième sous-traitant (deuxième équipe sera mise ne place en juin). Besoin de plus de cantonnement ??? A confirmer rapidement si besoin de places de parking.

Livraison Garde-corps le 10 juillet.

Déposer les volets coulissants en RDC le plus tard possible pour des raisons de sécurité (pose des ossatures sur les étages avant).

GROSFILLEX : Arrêt de la pose au 31.05 des VR jusqu'à ce qu'un nouveau protocole soit mis en place**. RAPPEL**

Pour mémoire, conformément au CCAP page 05 La pénalité prévue à l'article 9.5 du CCAG est fixée à 1/2000ème du montant TTC du marché par jour calendaire de retard.
Par dérogation au CCAG, elle est appliquée sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable et est plafonnée à 15% du montant du marché.

7. SUIVI DES TRAVAUX

LOT 1 FACADE - SPEBI

Remarques du jour / Validation :

-Plusieurs appartements à traiter rapidement. Traitement en fin du bâtiment
-Appartement MEAUX, 4 Gounod : vitrage rayé.
-appartement RIBEIRO, Gounod, vitrage
-appartement NOUNO SALLES, 4 Gounod, limaille
-Appartement DE CARVALLIO, 1 Gounod : vitrage rayé
-Contrôler vitrage rayé :
-PIRES / CORREIA, 1 Gounod, RDC droite

-Remarques plans Portes :
Bâton de maréchal plus haut coté extérieur

Ne pas oublier l'inversion alimentation électrique (gâche et ventouse)

-Attention aux découpes de laine de roche (pas de micro découpe)

-Revoir lumières sous-sol : pas de douilles à baïonnette (la copropriété dispose d'ampoule à vis)

A réaliser pour le prochain RDV :

-Continuer travaux
-Balisage de toutes les zones travaux
-Recommander des esc. (4 sont perdus à ce jour).
-Prendre une entreprise de nettoyage une fois par semaine pour les locaux mis à disposition.
-Traitement des édicules en terrasses pour ETANCHEPRO
-Dépose des persiennes restantes gênant le ravalement.

Point Techniques :

- Renforcer les fixations des plaques STOVENTEC avec un U ou tasseaux collés en joue de balcon, en présence de VR existant
- 4 plaques maximum de STOVENTEC par joue de balcon (éviter trop de petites chutes).
-Ne pas oublier de bien désolidariser profil de départ sur JR (arrière 5 Gounod)
- Installer une bavette puis capoter la gaine du petit pignon GOUNOD

-1 balcon sur 2 : Constat d'écart (dans l'empilement) entre les voiles composant les joues de balcon de plus de 4 cm.

-Décapage des édicules et intérieur d'acrotère en toiture : prévoir I4 (mauvais état des supports à revoir également)

-Les barbacanes des celliers seront obturées par le lot façade. Attention, sur Mozart et Sablière ces barbacanes ne déboucheraient pas en façade (bouchées lors du dernier ravalement)

-Les barbacanes des garde-corps béton seront agrandi. Un profil dito ceux des garde-corps à barreaudage (cf témoin) sera mis en place (section rectangulaire). De « fausses » barbacanes seront installées sur les loggias fermées pour garder une harmonie extérieure.

Mettre en place un isolant de 3cm en sous-face d'allège sur façade principale (aucun pont thermique possible). Pour le pignon, voir avec l'épaisseur à mettre en soubassement pour isoler ce déport.

Pour le système SEL des balcons, SPEBI confirme la mise en place d'un vernis de protection en plus des 3 couches.
REANOVA demande 3 teintes différentes à chaque couche de résine (afin de faciliter le contrôle).

Mise en place d'une cornière aluminium thermolaqué sur les joint de construction important en sous-face de garde-corps maçonné rapporté (plafond du balcon en dessous).

LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES : GROSFILLEX

Remarques du jour / Validation :
-Bien lisser les joints extérieurs et laisser libre la rayure dans laquelle la feuille d'alu se glisse en feuillure
-Bien positionner les VR (RAPPEL : 8CM SUR LA JOUEE AMIANTEE ET 5CM SUR LE REFEND ENTRE DEUX APPARTEMENTS).
-Des dégâts semblent avoir eu lieur dans la cage d'escalier (2 Rameau) : applique et porte ascenseur.

Arrêt de la pose au 31.05 des VR jusqu'à ce qu'un nouveau protocole soit mis en place.

A réaliser pour le prochain RDV :
-Stopper toute pose de VR. Les demandes ne sont pas respectées (08cm côté joue habitée, et 5cm de l'autre côté).
-Réglages chez M.PRETEUX, 5 Petit Debussy, 4 ème.

Point Techniques :
-Commande des VR : 8cm sur la jouée amiantée et 5cm sur le refend entre deux appartements.
-Les bavettes devront être coupé au droit du dormant pour ne pas gêner le retour tableau aluminium de SPEBI. Prévoir une retombée légèrement plus importante pour bien recouvrir la bavette de SPEBI

LOT 3 ETANCHEITE : ETANCHEPRO

Remarques du jour / Validation :
-Reprise becquet béton sur édicule (retombée toiture) a reprendre
-Bien contrôler hauteur de relevé. Très juste au droit d'un lanterneau

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.

A réaliser pour le prochain RDV :
-Continuer pose complexe isolation
-Fournir contrat d'entretien
-Moins value GC loge gardien (prestation à ne pas faire) RELANCE

Point Techniques :
-Sur les lanterneau, décalage de la barre d'accroche vers l'escalier pour permettre l'accroche de l'échelle (a ce jour, au milieu et tombant sur la rambarde de l'escalier).
-Les couvertines seront posées par le ravaleur : attention car les derniers bâtiments ne seront traités que dans 18mois (prévoir une protection en tête provisoire des relevés).
-Bien traiter les joints de construction des éléments préfabriqués formant acrotère.

LOT 4 VENTILATION : GECOP

Remarques du jour / Validation :
- Attention aux éclats en plafond (installation des témoins lumineux, reports d'alarme) : à reprendre.
- Créer des crosses pour les passages de câbles
-Bien descendre les gaines en RDC pour trappes d'entretien

A réaliser pour le prochain RDV :
-Fournir 2 moteurs supplémentaires dans le cadre de l'entretien de la résidence. (à voir en fin de chantier)
-Voir pour mettre une ventilation avec moteur intérieur (type logement individuel) pour la loge gardien (pas d'installation en toiture).
-Continuer mortaise sur Gounod pour mise en route des moteurs.
-Remplacement d'une porte intérieur chez Mme DA SILVA, 2 GOUNOD.

Point Techniques :
-Diamètre gaine en pignon pour intégration détails SPEBI : section 300x300 pour les grands bâtiments et 250x250mm pour les petits bâtiments.
-Toutes les entrées d'air sont acoustiques.

Sans observation écrite formulée sous 5 jours, le présent procès-verbal et ses annexes seront réputés acceptés sans réserve. Ce procès-verbal n'est qu'une confirmation écrite de la réunion ; les intervenants doivent donc prendre acte des demandes qui leur sont formulées lors de la réunion sans attendre la réception du procès verbal.